



RAPPORT D'ACTIVITE --- 2024



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	3
CHIFFRES CLES	4
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
EQUIPE SALARIEE	6
PROJET FEDERAL	7
SERVICE TECHNIQUE.....	8
VIE FEDERALE	9
PETITE ENFANCE.....	10
ENFANCE	11
JEUNESSE	12
LOISIRS & CULTURE	14
ENTRAIDE & CONVIVIALITE	15
MOBILITÉ SOLIDAIRE	15
POINTS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE.....	16
EDUCATION & PREVENTION	17
SENIORS	18
ADHESIONS	21
RAPPORT FINANCIER.....	22
COTISATION.....	25
Le magazine « Vivre Mieux »	25

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs les Élus en vos titres et qualités,
Mesdames, Messieurs les Présidents d'Associations Familles Rurales de Moselle et d'Alsace et leurs représentants,
Mesdames, Messieurs les salariés et leurs représentants,
Chers bénévoles, chers Amis,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre présence à l'Assemblée Générale de la Fédération Familles Rurales de Moselle. Je remercie également l'association d'Argancy pour leur accueil et leur aide dans l'organisation de cette instance.

L'année écoulée a été marquée par le déménagement du siège social sur Marly au 1^{er} juillet 2024 et la mise en œuvre du nouveau projet fédéral que nous avons bâti autour de plusieurs axes stratégiques sur lesquels nous reviendrons lors de cette AG mais aussi l'occasion d'aborder de manière très concrète au cours des prochains temps.

Vous le verrez, nous avons pu consolider nos domaines d'activités « historiques » tels que le service d'aide à domicile pour lequel nous avons signé en 2023 un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) qui semble avoir permis d'enrayer la chute du volume d'heures prestées même si nous continuons à rencontrer de grandes difficultés de recrutement. Nous avons également poursuivi le développement de la mobilité solidaire qui s'étend désormais sur 3 communautés de communes au sud de Metz. Ce service continue d'ailleurs d'attirer l'attention d'autres collectivités disposant de la compétence mobilité mais aussi du Conseil départemental qui nous a sollicité pour expérimenter la formule à destination des bénéficiaires du RSA durant l'année 2025.

Par ailleurs, nous avons étendu nos points de médiation en recrutant une 2^{ème} conseillère numérique pour animer de nouveaux ateliers au siège social de Marly ou au sein des collectivités partenaires telles que la CC de l'Arc-Mosellan. Enfin, l'activité enfance / jeunesse nous a fort occupé en 2024 puisque nous avons dû répondre à la Délégation de Service Public (DSP) de la CC du Sud Messin qui entendait confier la gestion de ces 4 périscolaires jusqu'alors en régie. Depuis janvier 2025, nous gérons donc les quatre nouvelles structures de Solgne, Cheminot, Pournoy-la-Grasse et Louvigny.

Vous le verrez également, malgré les investissements pour le nouveau siège et l'arrivée de nouvelles activités, nous avons réussi à maintenir l'équilibre financier de la Fédération.

Riche des acteurs qui composent notre Mouvement – salariés, partenaires, associations, adhérents, usagers, familles et membres des différentes instances officielles – je profite de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui pour vous inviter à nous rejoindre pour participer activement à ces différents projets tels que la mise en œuvre d'un tiers lieu par exemple et vous rappelle que des postes sont vacants à notre Conseil d'Administration. C'est avec grand plaisir que nous accueillerons les adhérents de bonne volonté qui souhaitent poursuivre notre développement en participant aux décisions portées par le CA, en cohérence avec les objectifs stratégiques de notre projet fédéral.

Enfin, je terminerai sur une promesse : soyez assurés que c'est avec toujours la même volonté d'implication de la part des équipes que nous allons poursuivre nos efforts à destination de nos associations fédérées afin de continuer de faire vivre notre réseau. La journée des présidents initiée en 2024 et que l'on a réitéré au printemps de cette année en est l'illustration puisqu'elle nous permet de mieux vous connaître tout en recensant concrètement vos besoins afin d'y répondre de manière plus efficace et plus collaborative. Sachez aussi que je suis aussi conscient des actions qu'il nous reste à faire pour faciliter le travail du Réseau.

Je souhaite conclure en remerciant, d'abord, l'ensemble des salariés de la Fédération, du Siège, du SAD et des structures locales et, dans un second temps, les bénévoles et les salariés du Réseau, toutes et tous engagés tous les jours au service du plus grand nombre. Bravo !

Je veux aussi saluer amicalement mes confrères et consœurs du CA, ceux qui continuent l'aventure, celui qui vient de nous rejoindre et, surtout, qui nous abandonne pour aller voir s'il y a quelque chose de nouveau à l'ouest.

Bonne Assemblée Générale !

Jean-Paul DESTREMONT

*Président de la Fédération Départementale
Familles Rurales de la Moselle*

CHIFFRES CLES

1 948	Familles adhérentes
57	Adhérents Jeunes Action
31	Associations locales Moselle et Alsace
200	Bénévoles
170	Salariés
10	Accueils de loisirs et périscolaires
5	Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
1	Service d'Aide à Domicile
1	Service de Mobilité Solidaire
2	Points de Médiation Numérique
1	Microfolie itinérante : Musée Numérique + Réalité Virtuelle + Drones

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Paul DESTREMONT - *Président*

Sébastien QUINET – *Vice-Président*

Jérôme GROSS - *Secrétaire*

Claude LEIDELINGER – *Trésorier*

Jean-Roger RICHARD – *Membre*

Florian HIFF – *Membre*

Alison GANION – *Membre*

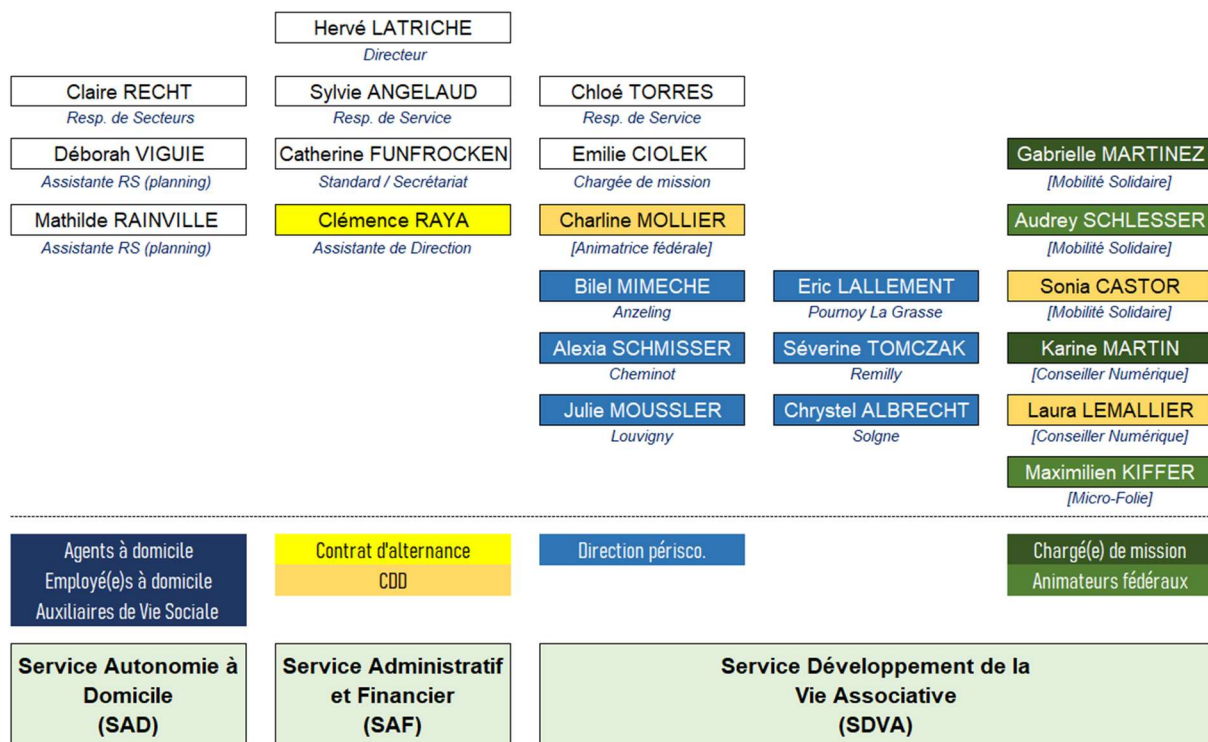
Suite à la dernière Assemblée Générale (7 juin 2024), le Conseil d'administration se composait de 8 membres, Amélie MARTIN a démissionnée de son mandat en cours d'année pour raison personnelle. Le Conseil d'administration compte donc à ce jour 7 membres.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises en 2024.

Nos statuts prévoient jusqu'à 15 postes pour cette instance.

Par conséquent en 2025, 8 postes sont vacants.

EQUIPE SALARIEE



Au cours de l'année 2024, l'équipe administrative de la Fédération a connu quelques changements.

Clémence Raya a intégré l'équipe en septembre 2024, en tant qu'alternante Assistante de direction, elle sera présente au sein de la Fédération jusqu'au 31 août 2026.

Laura Lemallier est quant à elle arrivée en novembre 2024 pour renforcer le pôle numérique.

L'organigramme repris ci-dessus a été mis à jour en mars 2025 et intègre la reprise en janvier 2025 de la gestion des 4 périscopaires de la Communauté de Communes du Sud Messin (Solgne, Pournoy la Grasse, Cheminot et Louvigny).

Ainsi apparaissent également 2 nouvelles salariées embauchées en CDD au cours du premier trimestre 2025 pour renforcer l'activité associative (Charline Mollier) et la mobilité solidaire (Sonia Castor).

PROJET FEDERAL

La fédération a, lors de son Assemblée Générale de 2024, adopté son nouveau projet fédéral pour la période 2024-2027. La commission « stratégie et développement » y a inscrit 5 axes :

- Rayonnement des associations et de la fédération
- Montée en compétences
- Faire ensemble
- Politique familiale
- Aborder les transitions : être acteur de l'évolution

Au cours du dernier trimestre 2024, elle a mis en place différents chantiers dont :

- La création du site internet de la fédération (en ligne depuis juin 2025),
- La journée des présidents, les JSA (Junior Senior Aventure).

La fédération s'est par ailleurs documentée au sujet des transitions et a pris contact avec « the shifters ». Une première conférence de présentation a eu lieu le 12 décembre. D'autres ont été programmées au cours de 2025 non seulement à la fédération mais aussi au sein de plusieurs associations.

Les prochains travaux porteront sur l'axe politique familiale et sur la définition des critères d'évaluation de ce projet fédéral.

SERVICE TECHNIQUE

Fonction employeur

Le réseau Familles Rurales en Moselle compte plus de 139 salariés qui mettent leurs compétences au quotidien au service des familles. La masse salariale globale sur le département s'élève à plus de 2 millions d'euros et compte plus de 60 ETP.

Le Pôle Ressources Humaines mutualisé à l'échelon du Grand Est permet la gestion de la fonction employeur pour les associations et s'accompagne d'un soutien fort de la Fédération, avec 1 495 bulletins de salaire réalisés en 2024 pour les associations, mais également des contrats de travail, des avenants, ...

Formation

Fort de la création d'un fonds de formation mutualisé à l'échelle du Grand Est, la Fédération et les associations ont pu profiter de financements pour 7 333 heures de formation au profit de 61 stagiaires différents.

Le fonds a permis de financer une grande variété de formations :

- ✓ CAFERUIS : 1 stagiaire
- ✓ Apprendre le Ukulélé sur des comptines pour enfants : 2 stagiaires
- ✓ CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance : 7 stagiaires
- ✓ PSC1 : 22 stagiaires
- ✓ Gérer les conflits avec l'enfant et sa famille : des outils pour réussir : 8 stagiaires
- ✓ BPJEPS LTP : 1 stagiaire
- ✓ Accompagnement VAE DEJEPS : 1 stagiaire
- ✓ Accompagner à la parentalité numérique : 1 stagiaire
- ✓ Accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale : 1 stagiaire
- ✓ Animer avec créativité : 9 stagiaires
- ✓ Approfondissement BAFA : 1 stagiaire
- ✓ Belami Accueil Périscolaire & de Loisirs : 1 stagiaire
- ✓ Comprendre et repérer le burn-out parental : 1 stagiaire
- ✓ Comprendre le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité chez l'enfant : 1 stagiaire
- ✓ CPJEPS : 1 stagiaire
- ✓ DEJEPS (IRTS) : 1 stagiaire
- ✓ Formation Générale BAFA : 3 stagiaires
- ✓ HACCP : 4 stagiaires
- ✓ La communication gestuelle associée à la parole pour les bébés : 1 stagiaire
- ✓ Les transmissions en EAJE : 5 stagiaires
- ✓ Manager en ressources humaines : 1 stagiaire
- ✓ Organiser des ateliers nature : 1 stagiaire
- ✓ Santé Sécurité et Conditions de Travail 1er CSE : 9 stagiaires
- ✓ Utiliser le portage pour prendre soin des bébés : 1 stagiaire

Cela ne concerne que les salariés relevant de la Convention Collective Familles Rurales. Depuis le rapprochement des branches conventionnelles demandé par l'Etat, certains salariés relèvent maintenant des CC de la BAD et d'ALISFA, et ne peuvent plus bénéficier du fond mutualisé.

VIE FEDERALE

Développement du réseau

Au niveau local

L'année écoulée a été marquée par le déménagement au 1^{er} juillet 2024 du siège de la Fédération dans de nouveaux locaux situés à Marly qui ont officiellement été inaugurés le 18 octobre.

Le service de Mobilité Solidaire poursuit son expansion avec une ouverture sur un nouveau territoire : la Communauté de Communes du Saulnois depuis début 2024.

Au niveau régional

La Fédération Départementale a organisé fin 2024 un forum de la Mobilité Solidaire à Dommartin le Saint Père. Ce Forum a permis de rassembler les bénévoles des différents services de MS de la Région mais également de nombreux partenaires

Au niveau national

La Fédération est présente à l'assemblée générale de la Fédération nationale ainsi que dans des groupes de travail nationaux : Contact RH, Directeurs/Présidents, Groupe SAD/SAP, Petite Enfance, Parentalité, Jeunesse, Mobilité, Tiers-Lieux, ...

Les représentations

La Fédération représente les associations et la voix des familles au niveau régional et national lors des différents temps de rassemblement. Elle a également participé au groupe de travail de renouvellement du schéma départemental des services aux familles et à ceux de Contrat Territorial Global mené par la Caisse d'Allocations Familiales.

Par ses agréments, elle représente également les familles à l'UDAF. A date, elle occupe 3 sièges au sein de son conseil d'administration et la Fédération dispose également d'un siège de « suppléant » au sein du CA de la CAF. Des présences dans des commissions sont également assurées afin de représenter les usagers dans des hôpitaux.

Les partenariats

La Fédération continue à maintenir de nombreux échanges avec différents organismes pour le recrutement comme France Travail ou les Missions Locales.

Pour les difficultés spécifiques liées aux métiers de l'aide à domicile, des rencontres et des réunions ont lieu tout au long de l'année avec nos homologues du monde associatif de l'aide à la personne (ALYS, ADMR, ...) qui connaissant les mêmes problématiques de recrutement, de formation ou de tarification que Familles Rurales.

Enfin, la Fédération participe à de nombreux groupes de travail avec le Conseil Départemental, la CAF et l'ensemble des partenaires qui sont remerciés ici en dernière page de ce document.



PETITE ENFANCE

Le réseau Familles Rurales en Moselle compte 5 structures d'accueil de la petite enfance :

- Halte-Garderie Parentale de Rémillly,
- Micro-Crèche de Châtel Saint Germain,
- Multi-Accueil Parental de Chesny,
- Micro-Crèche de Fleury,
- Multi-Accueil de Plappeville.

Les structures offrent ainsi 77 places d'accueil tout au long de l'année.

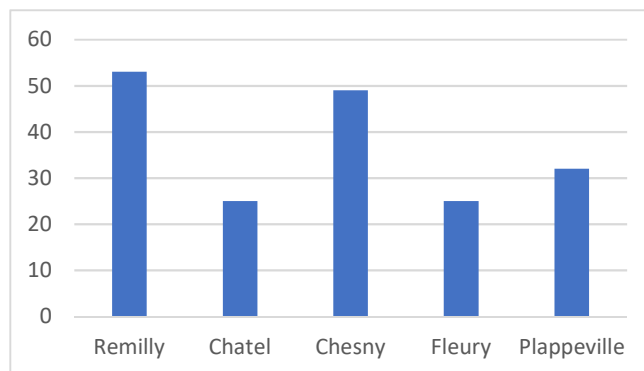
L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FEDERATION

La Fédération poursuit son accompagnement des structures « petite enfance » du réseau, notamment par le biais de :

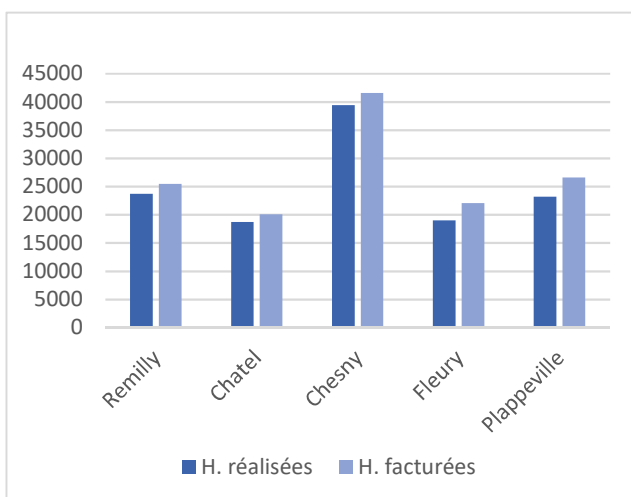
- Rencontres régulières avec les directrices de structures :
 - ⇒ Dans le cadre des réunions des directrices de structures organisées tous les 2 mois en moyenne et
 - ⇒ Lors de temps d'échange individualisés sur des sujets particuliers, sur demande.
- Participation sur demande aux réunions des CA,
- Participation aux réunions avec les partenaires que sont la CAF, les Communes, et les Communautés de Communes.

QUELQUES CHIFFRES

Les structures ont accueilli **184** enfants différents en **2024**



Graphique 1 : Taux d'occupation de chaque structure



Graphique 2 : Heures d'accueil réalisées en 2024
Plus de 124 000 heures enregistrées sur l'année



Familles Rurales est un acteur historique et incontournable des activités et services liés à l'enfance. Accueils de loisirs, ateliers créatifs ou sportifs, accompagnement à la scolarité, le Mouvement a investi depuis sa création les différents temps de l'enfance, dans une démarche éducative, avec l'objectif de dynamiser les lieux de vie et répondre aux besoins des familles.

ACTIVITÉS/SERVICES PÉRISCOLAIRES ET ACCUEILS DE LOISIRS

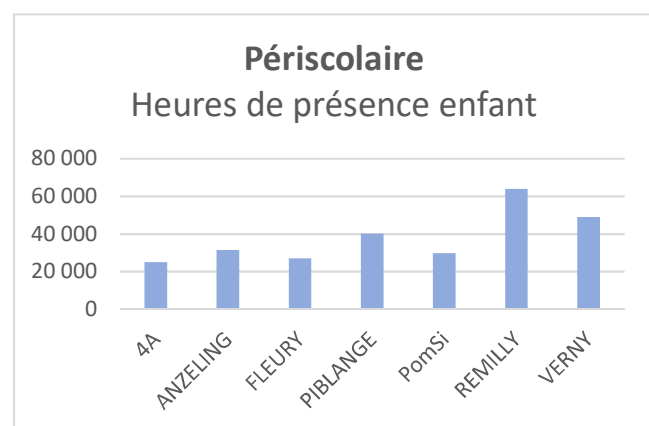
Le réseau compte actuellement :

- 4 accueils périscolaires permanents gérés par des associations locales : VERNY, Pommérieux-Sillegny, Altrippe les 4A, FRASP 3 Cantons (Piblangue).

En septembre 2024, le partenariat entre le SIVOM de Fleury Pouilly et l'association de Fleury Pouilly a pris fin après 3 années de gestion du périscolaire.

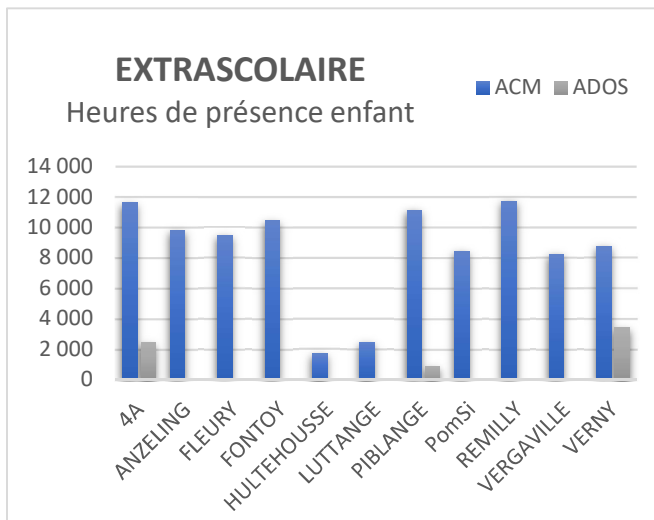
- 2 en gestion directe par la Fédération : Anzeling et Rémilly
- 4 accueils estivaux à Vergaville, Hultehouse, Fontoy et Luttange.

La Fédération collabore au quotidien avec les responsables bénévoles et salariés en charge de la gestion des structures, qui ont réalisé un peu plus de 356 647 heures d'accueil annuelles en 2024 soit une baisse de 11,2% par rapport à 2023 (qui s'explique notamment par l'arrêt du périscolaire de Fleury Pouilly).



Ce sont plus de 550 enfants qui déjeunent chaque midi dans les accueils périscolaires et près de 350 qui sont accueillis chaque jour durant les vacances.

GROUPE DE TRAVAIL



Tout au long de l'année, la Fédération a accompagné les directeurs des accueils et a organisé 7 réunions.

En 2024, le thème d'action fédérateur retenu par la Fédération était le numérique. Dans ce cadre, un projet autour de malles pédagogiques a été développé, afin de proposer une approche ludique du numérique à destination des enfants.

Les équipes d'encadrement des enfants ont ainsi été formées à l'utilisation des malles numériques lors d'une journée inter-ACM avec les structures périscolaires. Cette dernière a eu lieu le mercredi 3 juillet, au sein du périscolaire de Fleury-Pouilly, et a réuni près de 90 enfants.

OFFRE QUALITÉ DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

En 2019, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Moselle a réuni la Fédération Familles Rurales Moselle, la Ligue de l'Enseignement 57 et la Fédération des Foyers Ruraux de Moselle pour engager une réflexion commune sur la qualité des accueils collectifs de mineurs (ACM) dans le département, et apporter un appui aux gestionnaires locaux.

Chaque structure volontaire est ainsi invitée à réinterroger les valeurs et les principes fondamentaux de l'accueil, ainsi qu'à actualiser son projet éducatif et pédagogique. Ce travail s'est poursuivi en 2024 avec la reconduction de la convention entre la CAF et la Fédération départementale, aboutissant à l'élaboration d'une offre de séquences pédagogiques destinée aux ACM de Moselle. Ce dispositif expérimental sera déployé à partir de mai 2025, sur 3 communautés de communes de Moselle.

L'ENGAGEMENT ET LES LOISIRS DES JEUNES

Groupe jeunesse

Au cœur de notre engagement, les actions jeunesse et culture s'enracinent dans une volonté profonde : offrir aux jeunes des espaces vivants, ouverts et inspirants. À travers des temps dédiés, ils sont invités à se rassembler, à interagir, à se découvrir et s'approprier le territoire qui les entoure. Ces lieux deviennent alors des carrefours d'échanges, de créativité et de rencontres. Les équipements mis à leur disposition, tout comme les animations culturelles et numériques, sont pensés comme des tremplins vers l'autonomie et l'épanouissement.

La Fédération Départementale Familles Rurales de la Moselle veille ainsi à nourrir leur curiosité, à éveiller leurs talents, et à renforcer leur sentiment d'appartenance. En cultivant la confiance, elle encourage les jeunes à s'exprimer pleinement, à initier des projets porteurs de sens. Chaque idée, chaque proposition devient une pierre à l'édifice commun. Car croire en la jeunesse, c'est lui donner les moyens d'agir, aujourd'hui, pour bâtir demain.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS

Dans la continuité des objectifs et des actions de la Fédération, celle-ci a poursuivi, en 2024, son accompagnement à la fois collectif et individualisé des structures locales. Cet engagement s'est notamment traduit par la mobilisation de ses ressources au bénéfice des associations locales et des clubs ados, afin d'initier une réflexion approfondie sur les objectifs éducatifs des accueils proposés, en lien étroit avec les spécificités de chaque territoire.

Des temps d'information collectifs ont été organisés avec les clubs jeunes Familles Rurales, suivis de sessions de travail individualisées, menées directement sur les sites concernés. Ces échanges ont permis d'identifier et de formaliser les valeurs éducatives fondamentales à transmettre aux jeunes, offrant ainsi à l'équipe pédagogique une base solide pour l'élaboration des projets à venir.



JEUNESSE, CULTURE ET LOISIRS MICROFOLIE

Aujourd'hui, il apparaît clairement que les jeunes rencontrent des obstacles importants lorsqu'il s'agit de concrétiser leurs projets personnels ou collectifs. Ces difficultés freinent leur engagement dans la vie locale et limitent leur participation aux dynamiques de territoire.

Face à ce constat, et dans une volonté de renforcer et moderniser le maillage culturel de proximité, la Fédération a fait le choix de poursuivre, voire de renforcer les initiatives déjà en place. L'objectif est multiple : favoriser l'accès à la culture pour un plus grand nombre de jeunes, créer des synergies entre les différents acteurs locaux, et permettre un rayonnement plus large sur l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, les ateliers d'animation jeunesse, qui avaient déjà été proposés en 2023, ont été reconduits en 2024 dans les communes de Pouilly et Verny. Forts de cette continuité, ces ateliers ont été étendus dès la rentrée de septembre 2024 à de nouvelles communes : Vahl-Ebersing, Pommérieux-Sillegny, ainsi que Lorry-Mardigny qui a renoué avec les animations après une année d'interruption, suite à la demande forte des jeunes précédemment présents et fidélisés aux animations.

Cet élargissement géographique connaît un franc succès et nous a permis d'augmenter très nettement notre public « Grands Ados 14/17 ans ». Une tranche d'âge sensible et relativement difficile à fidéliser dans le temps, en particulier sur des actions fédératrices et pédagogiques.

Dans le cadre de son partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle, la Fédération continue de jouer un rôle actif dans le dispositif des « Promeneurs du Net », visant à assurer une présence éducative sur internet. En plus des animations jeunesse hebdomadaires, Maximilien est également présent sur diverses plateformes numériques pour conseiller et soutenir les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Le dispositif « Culture, Jeunesse et Loisirs » a pu enrichir ses contenus grâce à l'ajout de nouveaux ateliers. L'objectif est de proposer en permanence des activités positives, visant à offrir divertissement et intérêt, ainsi que découverte et connaissance aux jeunes.

Le pôle jeunesse de la Fédération étend chaque année ses activités jeunesse afin de renouveler, attirer et fidéliser les jeunes au dispositif. En 2024, ce n'était pas moins de sept activités proposées gratuitement aux jeunes du territoire :

- Un musée numérique labélisé « Micro-Folie »
- Un espace atelier : le FAB'LAB
- Un espace « Découverte et immersion en Réalité Virtuelle »
- Un espace Médiathèque/Ludothèque
- Un espace scénique : saison culturelle
- Découverte, initiation et apprentissage/pilotage drone.
- Créer ton projet (nouveau 2024)

Cette nouvelle activité a pour objectif de favoriser l'épanouissement, encourager l'initiative et la rencontre mais aussi renforcer la confiance,

l'engagement et l'autonomie des jeunes. Cet atelier vise à amener les jeunes à imaginer et à porter des projets qui leur tiennent à cœur. Qu'ils aient une idée précise ou simplement l'envie de s'impliquer, nous les accompagnons à chaque étape : de la réflexion à la mise en œuvre. L'idée est de leur offrir un cadre bienveillant pour oser, construire ensemble, et surtout donner vie à des initiatives qui leur ressemblent.

	12-17 ans	18-25 ans	Total 12-25 ans
Nbre jeunes accueillis	104	12	116

Le dispositif *Jeunesse, Culture et Loisirs* – Micro-Folie – dépasse le cadre de ses actions hebdomadaires pour s'inscrire pleinement dans la dynamique des événements existants, en y apportant une présence active et collaborative. Par ailleurs, la Fédération se positionne comme force de proposition en initiant des projets d'envergure, permettant ainsi à un large public de jeunes de découvrir l'originalité, la dimension ludique et le potentiel de divertissement de la Micro-Folie.

Pas moins de quatorze événements « Hors les murs » ont été organisés ou accompagnés par la Fédération, témoignant de son engagement constant à faire rayonner ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

En cohérence avec les temps forts de l'année 2024 et les enjeux liés aux Jeux Olympiques, la Fédération a orienté ses actions autour des axes prioritaires définis par le département : le sport, la jeunesse et le numérique.





LOISIRS & CULTURE

Pour répondre aux besoins des familles dans les territoires ruraux, il faut souvent faire preuve d'inventivité et d'audace.

Les familles adhérentes se regroupent et innovent pour développer les activités et services adaptés qui contribuent au développement de leur milieu de vie.

LES CLUBS

Chaque année, les associations innovent pour proposer des activités et services adaptés aux besoins locaux. On recense ainsi une soixantaine de clubs ouverts à tous les âges, autour du bien-être (gym, yoga, marche...), du sport (natation, foot, tennis de table, Ludo-boxe...), de la convivialité (clubs seniors, scrabble...), du partage de savoir-faire (tricot, cuisine, peinture...) et des loisirs (chant, danse, cirque, dessin...).

En 2024, Luttange a ainsi lancé son club théâtre, et le club ado de Chieulles propose de nombreuses activités sportives et culturelles.

LES MANIFESTATIONS

Les associations locales Familles Rurales se positionnent comme acteurs à part entière et partenaires du développement et de l'animation des territoires ruraux.

Aux quatre coins du département, on recense :

- Des vides greniers et des bourses aux jouets, aux vêtements, de puériculture, aux plantes...
- Des manifestations à thèmes (carnaval, halloween, chasse à l'œuf, fête du printemps),
- Des soirées festives (fête patronale, fête de la musique, St Patrick, fête champêtre, fête nationale),
- Des soirées théâtre ou concert,
- Des excursions culturelles en famille,
- Un Escape Game au sein du château de Luttange.

La Fédération a à cœur d'accompagner les bénévoles dans l'organisation de ces manifestations : recherche de subventions, prêt de matériel, communication, assurance...



LE LIEN SOCIAL

La fédération souhaite développer, au cœur des territoires, des espaces de rencontre et d'échange ouverts à tous. Ces lieux pourraient prendre la forme de tiers-lieux en lien avec un Espace de Vie Sociale (EVS), favorisant le lien social, les initiatives locales et l'implication des habitants. Courant 2024, de premières pistes ont été explorées et un projet structuré a été rédigé. Il reste désormais à identifier un lieu d'implantation adapté et à mobiliser les partenaires nécessaires pour concrétiser cette initiative. Ce premier lieu a vocation à servir d'expérimentation, dans la perspective d'un essaimage progressif sur l'ensemble du territoire.

MALLES PEDAGOGIQUES

Depuis plusieurs années maintenant, la Fédération crée et met à disposition des associations locales (porteuses ou non de structures d'accueil) des malles pédagogiques visant à enrichir les contenus proposés aux jeunes dans le cadre des activités des associations.

Il est ainsi possible pour toute association d'emprunter et de recevoir une formation sur l'utilisation des malles suivantes :

- Développement durable
- Handicap
- Alimentation et santé
- Cinéma
- Stop motion
- Sport

En 2024, la malle numérique a vu le jour et a été présentée aux animateurs des ACM Familles Rurales.



ENTRAIDE & CONVIVIALITE

MOBILITÉ SOLIDAIRE

LE SERVICE

La Fédération développe, en lien avec différentes Communautés, un nouveau mode de transport sur le principe de la « **Mobilité Solidaire** ».

Ainsi, nos conducteurs bénévoles accompagnent, dans leurs déplacements, les habitants du territoire de Mad et Moselle depuis 2019. Ce service a été étendu au Sud Messin en 2021, puis au Saulnois en 2024.

Il s'adresse aux personnes qui répondent aux critères suivants :

- Elles ne disposent pas de moyen de transport ou ne sont plus en capacité de conduire ;
- Leurs revenus mensuels sont inférieurs à 1 300 € par personne, majorés de 650 € par personne à charge ;
- Elles sont adhérentes de l'association.

Sur simple contact avec la Fédération, les bénéficiaires peuvent réserver un trajet. La Fédération se charge alors de mobiliser un conducteur bénévole qui, avec son véhicule personnel conduira le bénéficiaire jusqu'à sa destination contre remboursement de frais kilométriques partagés entre les bénéficiaires et la Fédération.

Il s'agit de créer une aide au déplacement **pour les habitants, par les habitants.**

Ce service poursuit son développement, ainsi la Fédération a été sollicitée par le Département pour étendre le dispositif en 2025 à trois communautés de communes, au bénéfice des allocataires du RSA. Les trajets seront entièrement pris en charge, sous certaines conditions, avec une participation symbolique de 1 € par trajet à la charge des usagers.

BÉNÉFICIAIRES ET CONDUCTEURS

Le service de Mobilité Solidaire compte en 2024 :

Sur le territoire de Mad et Moselle.

- 73 bénéficiaires de 28 à 95 ans
- 22 conducteurs bénévoles de 32 à 81 ans

Sur le territoire du Sud Messin :

- 41 bénéficiaires de 18 à 101 ans
- 25 conducteurs bénévoles de 44 à 75 ans

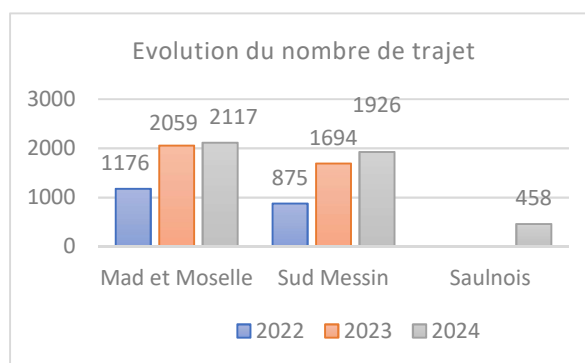
Sur le territoire du Saulnois :

- 30 bénéficiaires de 32 à 98 ans
- 16 conducteurs bénévoles de 32 à 69 ans

L'ACTIVITE DU SERVICE EN 2024

En 2024, le service a enregistré 748 trajets de plus qu'en 2023, et nous constatons une stabilisation sur les deux premiers territoires.

Sur les trois zones confondues, les conducteurs bénévoles ont parcouru **195 992 km** soit 25 392 km de plus qu'en 2023. L'indemnité totale versée par les



bénéficiaires a été de 28 820 € et celle de la Fédération de 55 902 €.

Au sein des trois Communautés des Communes, le service a accueilli des nouveaux adhérents au nombre de :

- 17 nouveaux bénéficiaires pour Mad et Moselle,
- 6 nouveaux bénéficiaires et 5 nouveaux conducteurs bénévoles pour le Sud Messin,
- 30 nouveaux bénéficiaires et 16 nouveaux conducteurs bénévoles pour le Saulnois.

La Mobilité Solidaire continue de se développer et vise désormais à renforcer l'implication et l'engagement de ses bénévoles à travers de nouvelles missions. Cela concerne notamment la prise en charge des permanences téléphoniques, mais aussi la participation aux actions de communication. À plus long terme, l'objectif est de favoriser l'émergence d'associations locales afin d'ancrer durablement le dispositif dans les territoires.



POINTS DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

LE SERVICE

Depuis 2021, la Fédération s'est engagée dans la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme. Grâce au soutien du plan **France Relance**, elle a pu recruter et former une Conseillère numérique, **Karine MARTIN**, afin de proposer un accompagnement de proximité aux publics éloignés du numérique suivant 3 grands axes :

- **Un accès libre** : du matériel informatique est mis à disposition pour permettre aux personnes non équipées de réaliser leurs démarches administratives en autonomie.
- **Un accompagnement individualisé** : sur rendez-vous, la conseillère numérique reçoit les usagers pour les aider dans leurs démarches en ligne et les initier à l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone).
- **Des ateliers collectifs** : ouverts à tous, ces ateliers (de 4 à 12 participants) couvrent les bases essentielles de l'usage numérique : prise en main de l'ordinateur, utilisation du clavier et de la souris, gestion d'une boîte mail, navigation sécurisée sur internet, utilisation d'un smartphone, téléchargement d'applications, scan de documents, remplissage de formulaires en ligne, gestion de budget sur tableur, classement et partage de photos, etc.

Initialement les points de médiation numérique étaient implantés sur 2 sites : Solgne et Luttange. Le point de médiation de **Luttange** s'est rapidement étendu à plusieurs communes voisines : Veckring, Metzervisse, Guénange, Oudrenne et sur le dernier trimestre 2024 à **Kédange sur Canner**.

Une convention d'une durée de 2 ans a été signée en 2023 avec la **Communauté de Communes de l'Arc Mosellan** afin de consolider et élargir cette action sur l'ensemble de son territoire. Celle-ci est renouvelée pour les 2 prochaines années.

Le Comité d'Entreprise de EDF a lui aussi sollicité la conseillère numérique : ainsi en 2024, elle a animé 10 séances pour apprendre les bases du numérique à un groupe de 8 retraités EDF.

Face à l'accroissement de l'activité, une deuxième médiatrice numérique, **Laura LEMALLIER**, a rejoint la Fédération fin 2024. Elle a ainsi contribué au développement des ateliers au sein du nouveau siège social de Marly.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

En 2024, la conseillère numérique a réalisé 160 ateliers de groupe et 85 accompagnements individuels. Elle a accueilli 191 bénéficiaires âgés de 10 à 88 ans. 77 % sont des femmes.

61 % des bénéficiaires ont + de 70 ans et 31 % ont entre 60 et 69 ans.



Les bénéficiaires participent en moyenne dans l'année à une vingtaine d'ateliers. Ce rendez-vous numérique est pour eux non seulement un temps de découverte et d'apprentissage mais aussi, pour beaucoup, un moment de convivialité, de rencontre, d'échange et de partage.



EDUCATION & PREVENTION

SOUTENIR LES PARENTS, SANS SE SUBSTITUER À EUX

Partenaires de proximité des familles, les associations Familles Rurales jouent un rôle central dans le soutien à la parentalité. Grâce aux activités qu'elles proposent, elles accompagnent les enfants de leur plus jeune âge jusqu'à l'adolescence, tout en entretenant un lien régulier avec leurs parents.

En étant à l'écoute des préoccupations parentales et en coconstruisant des réponses adaptées, le réseau Familles Rurales contribue concrètement au mieux-être des familles et au renforcement des liens familiaux.

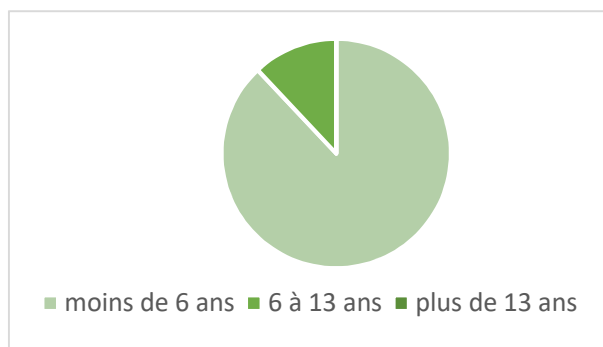
*En Moselle, plusieurs associations sont particulièrement investies dans le champ de la parentalité. C'est notamment le cas des structures de **Châtel-Saint-Germain, Chesny, Plappeville, Fleury-Pouilly** et **Ancerville**, qui interviennent dans le cadre de leurs crèches.*

La Fédération soutient activement ces initiatives locales en proposant un accompagnement personnalisé pour :

- *Le **montage des dossiers de financement REAAP** auprès de la CAF, ainsi que la **rédaction des bilans annuels** ;*
- *L'**identification de thématiques pertinentes** et la **recherche d'intervenants qualifiés** ;*
- *La **mise en place d'enquêtes de satisfaction** à destination des parents, afin d'adapter les actions aux besoins réels des familles.*

Toute association du réseau souhaitant s'engager dans une démarche de soutien à la parentalité est invitée à se rapprocher de la Fédération pour bénéficier de cet accompagnement.

Les familles qui fréquentent les actions ont majoritairement des enfants de moins de 6 ans



LES RÉSEAUX D'ÉCOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP)

Créés il y a bientôt 20 ans, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) mettent en relation tous ceux qui contribuent à conforter les parents dans leur rôle éducatif. Ils ont pour but de **renforcer les compétences des parents en s'appuyant sur leur savoir-faire et leurs capacités à s'entraider.**

Les REAAP développent des actions de soutien à la parentalité dans le respect d'une charte qui garantit un cadre éthique à ces actions, notamment en vue de respecter le rôle et la compétence des parents, la diversité des structures familiales, assurer une neutralité d'intervention et un travail en réseau.

Ainsi, en 2024 ce sont 15 séances de groupes de paroles de parents qui ont été organisées, et ont attiré près de 93 parents dont 41 n'avaient jamais participé à des actions du réseau.

En 2024, comme en 2023, les structures du réseau se sont mobilisées pendant les semaines des Rendez-vous des Parents organisés par la CAF et le Conseil Départemental dans le but de promouvoir les actions de soutien à la parentalité.



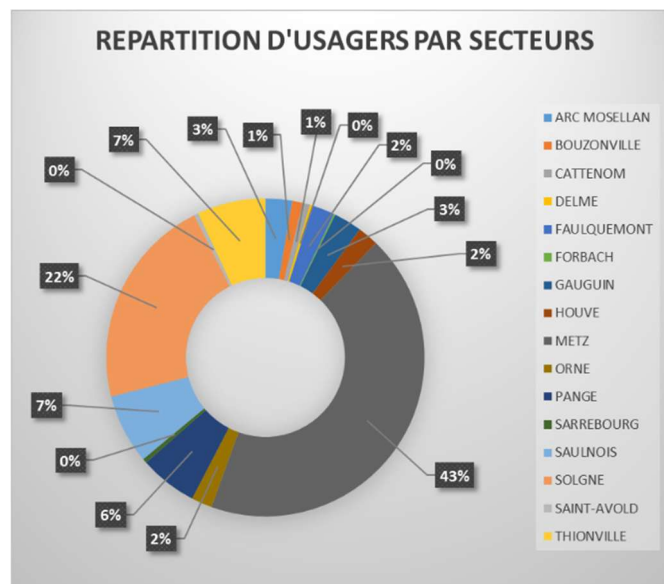
SENIORS

Ce service a pour but d'apporter une aide au maintien à domicile, dans les actes de la vie quotidienne (courses, entretien du logement, aide humaine...).

Ce service s'adresse à l'ensemble des familles du département et notamment des territoires ruraux.

UNE PRESENCE SUR L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

Le secteur de Metz représente toujours **43 %** de l'activité du terrain, presque la moitié de l'activité. En effet, nous sommes très présents sur ce secteur.



La Fédération est très présente également dans le secteur rural puisque ce sont **22 %** d'utilisateurs pour qui nous intervenons, sur le secteur de Solgne, alors que nous sommes moins présents sur les secteurs plus éloignés tels que Forbach, ...

Les secteurs restants représentent chacun moins de **10 %**.

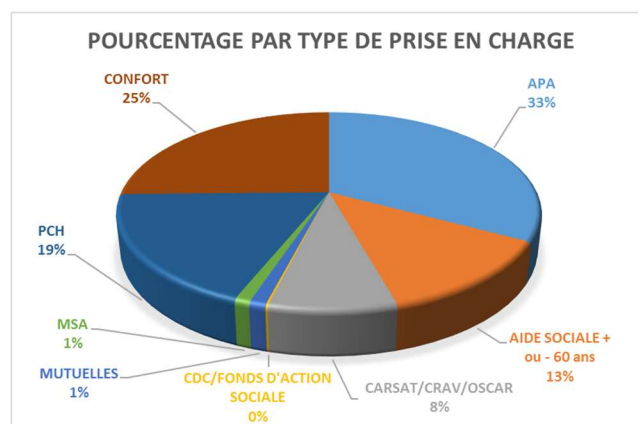
SERVICE PRESTATAIRE

Depuis le contexte de la crise sanitaire, les besoins pour le maintien à domicile ne font que s'accroître et le service prestataire représente la totalité de l'activité.

Ce sont **536** utilisateurs qui ont pu bénéficier de nos services au cours de l'année 2024, soit **environ 47 000** heures facturées.

Nous notons une légère diminution du nombre d'utilisateurs bénéficiant de nos services mais néanmoins une amélioration du montant total sur l'année, des heures facturées par rapport à l'année 2023.

POUR TOUS TYPES DE PRESTATIONS



Nous constatons que 2 types de prise en charge se démarquent pour l'année 2024.

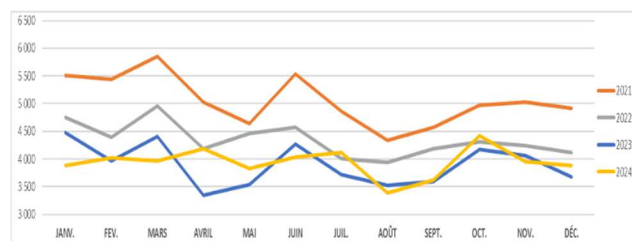
En effet, la majeure partie des interventions sont effectuées pour des utilisateurs bénéficiant d'une prise en charge APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Cela correspond à **33%** de l'activité, soit **1%** de plus, par rapport à l'année 2023.

Ce n'est pas moins de **25%** d'activité pour les prestations dites de « CONFORT », financées en totalité par les utilisateurs et représentent également une grande partie des heures effectuées.

La PCH (Prestation de Compensation du Handicap) représente tout de même **19%** et l'Aide sociale, **13%**.

Les interventions réalisées en PCH et/ou APA, sont en augmentation par rapport à 2023.

Les autres types de prestations restantes, représentent moins de **10%** de l'activité, pour chacune d'entre-elles.



Durant la période estivale (s'étend de Juillet à Août), il nous est plus compliqué de remplacer les interventions des salariés qui posent des congés durant cette période.

Pour la période de juillet à août 2024, on note donc une nette diminution du nombre d'heures facturées.

Les interventions ont repris progressivement courant la fin du mois d'août et augmentent jusqu'au début du mois d'octobre, avant une nouvelle chute courant la fin octobre 2024, liée à la prise des congés de fin d'année.

LES INTERVENANTS

Le recrutement

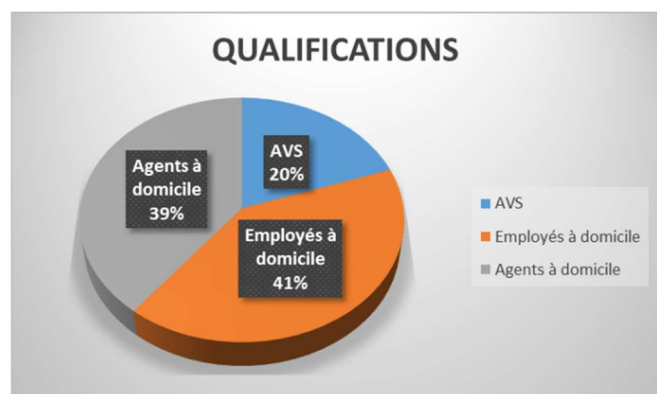
Il y a eu **17** nouvelles arrivées en 2024 et nous avons comptabilisé **12** départs 2024.

Malgré tous nos efforts de recrutement effectués de diverses manières, il n'a pas été possible de compenser tous les départs au cours de l'année 2024.

Nous avons tout de même conservé **5** salariés nouvellement arrivés courant l'année 2024.

Ces difficultés de recrutement ont tendance à se pérenniser depuis maintenant quelques années. Cette pénurie de personnel trouve son explication dans la difficulté du métier (pénibilité, temps partiel, déplacements nombreux) auquel s'ajoute un retour au plein emploi. Les métiers du secteur de l'aide à la personne mais également du transport ou encore de la restauration peinent à trouver de la main d'œuvre.

Qualification



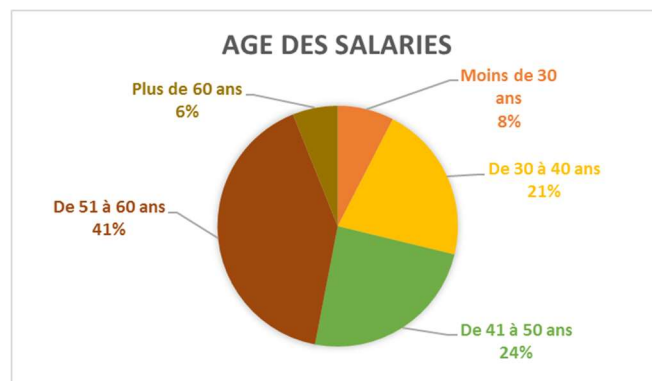
La proportion d'Employés à domicile passe de **24 %** en 2023 à **41 %** en 2024, ce qui équivaut à une augmentation de **17 %**.

Concernant les Auxiliaires de Vie, le pourcentage est en légère hausse par rapport à l'année 2023,

passant de **14 %** à **20 %**, soit une augmentation de **6 %**, grâce à quelques salariés que l'on a pu faire « monter en compétence » au cours de l'année 2024.

Le pourcentage d'Agents à domicile quant à lui, a baissé de **23 %**, il était de **62 %** en 2024.

Age



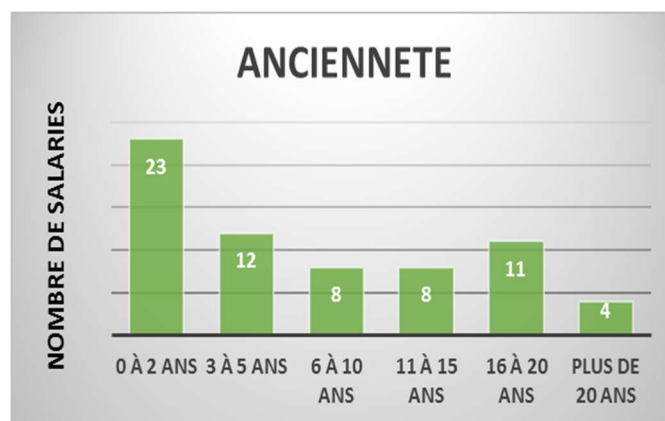
C'est presque la moitié du personnel qui a entre 50 et 60 ans, soit **41%**.

Le pourcentage des salariés de plus de 60 ans est resté stable par rapport à l'année précédente.

Celui-ci était de **6%** en 2023, il est resté identique pour l'année 2024.

La moyenne d'âge du personnel pour l'année 2023 était de **48 ans**, alors qu'en 2024 celle-ci est de **46 ans environ**.

Ancienneté



Il convient d'observer qu'une majorité de nos salariés ont une ancienneté qui varie entre 0 à 2 ans en 2024, avec **23** salariés concernés.

Il est à noter que nous avons tout de même encore 4 salariés qui interviennent à domicile, qui ont 20 ans ou plus d'ancienneté.

Ce sont également **11** d'entre eux, qui ont entre 16 et 20 ans d'ancienneté.

CHIFFRES CLÉS

536 familles ont bénéficié du Service d'aide à domicile de Familles Rurales

66 intervenants qui ont réalisé plus de 47 000 heures à domicile en 2024

Le taux de turn-over était de 21.32 % pour l'année 2024

Un chiffre d'affaires qui s'élève à 1 285 870 € en 2024, en hausse par rapport à celui de l'an passé : 1 222 102 €

26.50 € prix horaire moyen (toutes prestations confondues)

Plus de 89 000 kilomètres parcourus en 2024 par les salariés afin de se rendre au domicile des usagers

Il est à noter, qu'il y a eu plusieurs départs au cours de l'année qui ont fragilisé la mise en place des services et des plans d'aide.

Le recrutement a été complexe durant les dernières années et reste encore fragile en 2024. Toutefois, l'ensemble des salariés s'est montré très mobilisé et a fourni tous les efforts possibles afin de garantir la qualité du service.

Les aides à domicile font un métier qui a du sens mais celui-ci est de plus en plus complexe. Ces professionnels doivent être autonomes, faire preuve de relationnel, avoir du bon sens et être réactifs dans les situations complexes.

Ce secteur d'activité constitue, aujourd'hui, un atout majeur face au défi démographique du vieillissement de la population et de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

De plus en plus de prises en charge de personnes âgées, handicapées et/ou dépendantes nous ont été confiées avec des volumes d'heures conséquents et des passages quotidiens, pour réaliser de l'aide humaine.



SERVICE MANDATAIRE

Le service « mandataire » qui n'enregistrait déjà plus que 76 heures en 2021, n'en a comptabilisé aucune en 2024, les usagers lui préférant dorénavant le service « prestataire ».

QUALITE DE SERVICE

Comme chaque année, nous avons procédé à une enquête de satisfaction.

Transmise à l'ensemble de nos usagers, ils n'ont été que 59 à nous retourner leur questionnaire dûment complété.

Résultats

Ce sont **94.92 %** des usagers qui recommanderaient Familles Rurales et qui sont « satisfaits » ou « très satisfaits » des interventions. Il est à noter que les **5.08 %** restants concernent des usagers n'ayant « pas répondu » à la question.

Ci-après les items qui ont remporté les meilleurs suffrages et ont été particulièrement appréciés (avec des notes dépassant **19** sur 20) :

- Mise en relation avec le bon interlocuteur
- L'amabilité des intervenants
- La ponctualité du personnel
- La discrétion des intervenants

Pour tous les items restants, ceux-ci ont eu des résultats dépassant la note de **18** sur 20.

Nous avons obtenu ainsi une fois encore, de très bons résultats pour l'année 2024.

L'accueil : **18,84** sur 20

Prise en charge et le suivi : **18.56** sur 20

Les intervenants se sont également surpassés durant l'année et ont obtenu une note moyenne de **18,68** sur 20 pour les interventions réalisées à domicile.

Il est donc à noter que malgré les difficultés rencontrées, nous avons continué à offrir des services qualitatifs durant toute l'année 2024.

ADHESIONS

	2021	2022	2023	2024
ALTRIPPE	119	160	156	145
ANCERVILLE	55	58	58	38
ARGANCY	11	25	8	13
BENESTROFF	1	0	2	1
CHARLY-ORADOUR	89	75	95	100
CHATEL ST GERMAIN	35	30	31	27
CHESNY	81	57	56	47
CHEVILLON-MAIZEROY	22	23	23	21
CHIEULLES	91	104	104	105
FLEURY-POUILLY	104	153	161	142
FONTOY	76	70	25	39
HULTEHOUSE	51	39	38	27
LORRY-MARDIGNY	142	180	205	253
LUTTANGE	38	42	49	40
MONCHEUX	5	6	6	6
MORHANGE	47	97	77	77
PANGE	5	8	6	11
PIBLANGE	112	187	147	146
PLAPPEVILLE	41	36	40	44
POMMERIEUX-SILLEGNY	136	160	172	175
ROMELFING	4	34	34	38
SAILLY-ACHATEL	15	15	11	11
THIONVILLE	28	29	32	27
VANY	61	55	58	70
VERGAVILLE	48	84	100	103
VERNY	125	163	158	147
AFRI	30	30	26	19
UFCS BAS RHIN	12	10	6	6
ERNOLSHEIM/BRUCHE	50	63	75	70
TOTAL	1 634	1 993	1 959	1 948
<i>Dont SAD</i>	153	152	114	97
<i>Dont Mobilité Solidaire</i>		78	107	151
<i>+ Adhérents Jeunes Action</i>	63	77	66	57

Ne sont pas reprises dans ce tableau, les associations de Cheminot, Courcelles-Chaussy, Hesse, Chemins de Parents, Ebersviller et Retonfey en dormance et qui ne comptent aucune adhésion depuis plus de 5 ans.

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires est en progression de 5.5% (+ 6.57% en incluant les structures périscolaires de Rémyilly et Anzeling).

En tenant compte des structures de Rémyilly et d'Anzeling, les charges de personnel (masse salariale) augmentent de 12.5%.

Le résultat net, en baisse de 65.1% du fait des acquisitions du siège et des dépenses d'aménagement induites, demeure néanmoins positif à 52 657 € (contre 150 934 € en 2023).

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 2024	Exercice N-1 2023	Ecart N / (N-1)
PRODUIT D'EXPLOITATION			
PRESTATION DE SERVICES			
Participation des usagers	1 823 559	1 703 691	+ 7,0%
Produits des activités annexes	165	7 641	- 97,8%
Recettes en atténuation de dépenses	985 681	817 264	+ 20,6%
Transfert de charges	104 690	167 132	- 37,4%
Reprises sur amortissements et provisions	0	1 003	- 100,0%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 914 095 0	2 696 732	+ 8,1%
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS	227 686	198 647	+ 14,6%
SERVICE EXTERIEURS	69 635	94 247	- 26,1%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	262 917	236 258	+ 11,3%
CHARGES DE PERSONNEL	2 050 885	1 822 886	+ 12,5%
AUTRES IMPOTS ET TAXES	161 242	118 455	+ 36,1%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	44 820	46 765	- 4,2%
DOTATIONS	75 692	22 072	+ 242,9%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 892 877	2 539 330	+ 13,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	21 218	157 402	- 86,5%
PRODUITS FINANCIERS			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	16 768	5 465	+ 206,8%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	16 768	5 465	+ 206,8%
CHARGES FINANCIERES			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	15095		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	15 095	0	
RESULTAT FINANCIER	1 673	5 465	- 69,4%
SOIT UN RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 891	162 867	- 85,9%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION		15 796	- 100,0%
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	69 256	15 796	+ 338,4%
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	32 248	13 507	+ 138,8%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISION	7 242	14221	- 49,1%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELS	39 490	27 728	+ 42,4%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 766	-11 932	- 349,5%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	52 657	150 934	- 65,1%

Bilan

Bilan au 31/12/2024 (Exercice N)

ACTIF				PASSIF				
ACTIF IMMOBILISE		Brut	Amortiss. et provisions	Net	FONDS ASSOCIATIFS			
	Immobilisations incorporelles					Fonds propres		
	Concessions, brevets et droits similaires	12 926	12 926			Fonds associatifs sans droit de reprise	178 730	
	Immobilisations corporelles					Réserves	/	
	Terrains	23 784		23 784		Report à nouveau	915 097	
	Constructions	374 216	17 891	356 325		Résultat de l'exercice	52 657	
	Autres immobilisations corporelles	299 506	140 237	159 269				
	Avance et acomptes					Autres fonds associatifs		
	Immobilisations financières					Subventions d'investissements	25 785	
	Autres titres immobilisés							
	Prêts	106 302		106 302				
	Autres immobilisations financières	1 534		1 534				
	TOTAL A		818 268	171 054		647 214	TOTAL A 1 172 269	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				PROVIS. RISQ ET CHARGES	Provisions pour risques	16 973	
	Marchandises	1 815		1 815		Provisions pour charges	/	
	Créances					TOTAL B 16 973		
	Créances usagers et comptes rattachés	317 293	20 972	296 321		Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits	388 204	
	Autres créances	267 346		267 346		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 742	
	Valeurs mobilières de placement	204 349		204 349		Dettes fiscales et sociales	342 184	
	Disponibilités	629 099		629 099		Autres dettes	68 313	
	Charges constatées d'avance	12 541		12 541		Produits constatés d'avance	0	
	TOTAL B		1 432 443	20 972		1 411 471	TOTAL C 869 443	
	TOTAL GENERAL (A+B)		2 250 711	192 026		2 058 685	TOTAL GENERAL (A+B+C) 2 058 685	

Budget prévisionnel

2025		Frais Généraux	SAD	Suivi Associations	Anzeling	Rémilly	Cheminot	Louvigny	Pournoy la Grasse	Solgne	TOTAL
		A	B	C	G	H	I	J	K	L	
Charges	Achats consommés	15 017	25 303	12 056	74 971	146 589	38 435	47 201	139 064	81 151	579 786
	Services extérieurs	4 895	46 204	12 492	300	2 120	3 170	2 670	5 275	4 615	81 741
	Autres services extérieurs	2 800	93 375	87 566	21 103	31 041	13 058	11 585	27 787	21 170	309 485
	Impôts, taxes & vers. assimilés	4 590	73 656	19 004	13 772	33 420	9 706	6 942	21 364	16 453	198 907
	Charges de personnel		1 394 641	324 893	192 735	425 048	136 545	99 603	332 707	241 993	3 148 165
	Charges de gestion courante		500	81 879							82 379
	Charges financières	15 102			800	1 500					17 402
	DAP		50 000								50 000
	TOTAL DEPENSES	42 404	1 683 680	537 890	303 681	639 718	200 913	168 001	526 197	365 383	4 467 864
	Produits	Prestations de services		1 544 287		167 035	387 375	112 633	114 593	371 732	227 862
Autres produits exceptionnels					6 134	3 500			150 965	135 020	9 634
Subventions											425 173
Subv. CPOM											61 994
Subv. FONJEP			61 994								7 000
Subv. FDVA				7 000							9 000
Subv. Aide à l'emploi				9 000							1 200
Subv. CG57				65 500							65 500
Subv. Saulnois mobilité				10 000							10 000
Subv. SISPA					130 511						130 511
Subv. Sud Messin				18 000							266 843
Subv. MAD ET MOSELLE				14 000		248 843					14 000
Subv. CAF 57				80 500							80 500
Subv. Mobilité solidaire				21 000							21 000
Subv. PMN				67 666							67 666
Subv. Ârevoir				15 000							15 000
Subv. Animations				13 525							13 525
Subv. DIVERSES				48 838							48 838
Rbt assurances (Assoc)				4 509							4 509
frais accompagnement Péri +asso				71 774							71 774
Cotisations adhérents			34 000							34 000	
Pdts divers - Assoc			30 480							30 480	
Transfert ch économie ijs	2 200									2 200	
Transfert de charge	15 000									15 000	
Transfert ch économie ijs	124		3 899	977						5 000	
Transfert de charge							1 500	1 000	3 500	8 500	
Transfert de charge - loyers AS+AM	25 080			24 920						50 000	
Avenant 43			73 500							73 500	
TOTAL RECETTES	42 404	1 683 680	537 889	303 681	639 718	200 913	168 001	526 197	365 383	4 467 864	

[illegible]

COTISATION

Cotisation N (Calculée sur les adhésions N-1)	2021 (Adhés.2020)	2022 (Adhés.2021)	2023 (Adhés.2022)	2024 (Adhés.2023)	2025 (Adhés.2024)	2026 (Adhés.2025)
Fédération Nationale	8,60 €	8,75 €	10,32 €	11,69 €	12,64 €	13,74 €
Fond de solidarité du mouvement (FSM)	1,90 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €	1,95 €
Fédération Régionale	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
UDAF	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Fédéd. Départementale	6,37 €	6,37 €	0,43 €	2,06 €	3,11 €	4,01 €
TOTAL	21,17 €	21,37 €	17 €	20 €	22 €	24 €

Depuis la réforme de l'adhésion intervenue en 2023 au niveau national, le montant de la part relative à la Fédération Nationale est donné à titre indicatif puisque celui-ci repose sur différentes variables.

Pour mémoire :

Ce nouveau mode de calcul de l'adhésion repose sur 3 variables :

- ⇒ « Familles » : forfait de 5,50 € / famille adhérente (incluant le Fond de Solidarité du Mouvement),
- ⇒ « Associations »
 - Forfait de 80 € / association non employeur,
 - Forfait de 150 € / association employeur,
- ⇒ « Fédérations et Associations »
 - 0.25% des produits de l'année N-2

La baisse intervenue en 2023 était justifiée par une volonté de la fédération de soutenir le niveau d'adhésion durant la pandémie. Il est proposé d'augmenter de 2 euros le montant de la cotisation 2026 afin de permettre à la part départementale de revenir vers le niveau d'avant Covid.

Le magazine « Vivre Mieux »

Il est adressé à toutes les familles adhérentes par mail et comporte 2 pages régionalisées, mettant en valeur des actions avec le thème principal.
Edition trimestrielle



MERCI A NOS PARTENAIRES

